

Communiqué de presse - 03/01/2023

ÉDUCATION / RENTRÉE 2023 - 2024

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Du 3 janvier au 8 juillet 2023

HORAIRES D'OUVERTURE DU
SERVICE ACCUEIL PARENTS

Du lundi au vendredi

De 8 h 30 à 12 h 30 et

de 13 h 30 à 17 h

Direction de l'Éducation

Service Accueil parents

10, place François-Mitterrand
(1^{er} étage) au 02 51 47 47 06 et à
accueilparents@larochesuryon.fr

Depuis 2019, les inscriptions scolaires dans les écoles publiques de La Roche-sur-Yon se font sur une seule et même période de janvier à juillet. Les familles souhaitant scolariser leur enfant dans une école publique yonnaise à la rentrée 2023/2024 (entrée en maternelle, changement d'école...) peuvent le faire sur rendez-vous auprès de l'accueil Parents.

Pour inscrire un nouvel enfant, les familles peuvent **prendre rendez-vous dès maintenant au 02 51 47 47 06**. Elles pourront ensuite se présenter jusqu'au 8 juillet 2022 à la direction de l'éducation, service accueil parents, muni des pièces suivantes :

- le livret de famille ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois;
- le cas échéant, certificat de radiation, si l'enfant est scolarisé dans une autre école.

L'inscription à la restauration scolaire pourra être faite dans le même temps, ainsi que le calcul du quotient familial, servant de base à la tarification. Pour ce faire, il conviendra d'apporter l'avis d'imposition sur les revenus 2021 (reçu en 2022).

Pour les enfants déjà scolarisés dans une école publique yonnaise, la réinscription pour 2023-2024 dans la même école est automatique.

À noter que depuis la rentrée scolaire 2019, l'instruction est obligatoire dès l'âge de 3 ans (enfants nés en 2020). Il est donc impératif de les inscrire à l'école.

